

Résultats des élections CSE du 13 et 14 Décembre 2018

La CFTC continue sa progression +7,4% par rapport aux élections de 2014

CFE-CGC :25,4% :9 élus

CGT : 23,8% : 8 élus

CFTC : 20,7% :8 élus

CFDT :15,5% : 6 élus

FO :14,1% : 4 élus

Détail par collège :

1^{er} Collège (Ouvriers)

CGT : 38,1% 1243 voix

CFTC : 26,3% 858 voix

FO : 19,8% 646 voix

CFDT : 15,8% 514 Voix

2^{ème} Collège (Technicien et Agents de maitrise)

CFE-CGC :38,6% :536 voix

CFDT :18,1% :252 Voix

CFTC : 17,4% :242 Voix

FO : 13,5% : 188 Voix

CGT : 12,4% :172 Voix

3^{ème} Collège (Ingénieur et cadres)

CFE-CGC :66,1% :1051 voix

CFDT :12,6% :200 Voix

CFTC : 12,1% :193 Voix

FO : 4,8% : 77 Voix

CGT : 4,4% :70 Voix

La **CFTC** remercie tous les salariés qui nous ont permis d'obtenir ce résultat !
Ce résultat est le fruit du travail à vos côtés, la **CFTC** forte de ses valeurs et de ses engagements n'a jamais renoncé durant ces quatre années à la défense des intérêts des salariés et de leurs familles.

**La CFTC vous souhaite ainsi qu'à votre famille de
Bonnes fêtes de fin d'année**



On entend tout et n'importe quoi... Mais finalement, que faut-il retenir de cette « fameuse » prime de fin d'année...

Soyons honnête !

D'où vient cette prime ? Vous le savez, cela fait partie des « mesures » permettant l'augmentation du pouvoir d'achat annoncé par le président de la république lors de son allocution mardi 11 décembre...

Mais cette idée de « prime de fin d'année » est une sollicitation faite aux entreprises « qui le peuvent » ... Et qui le « veulent » ! En bref, la prime de fin d'année, **c'est comme les antibiotiques, ce n'est pas automatique !**

Evidemment, **TOUTES** les organisations syndicales représentatives au niveau groupe, excepté une, ont demandé immédiatement au groupe PSA l'octroi de cette prime... Personne ne peut donc en réclamer la « juste paternité »...

Mais comme d'habitude chez PSA, certains parlent trop vite et cela entraîne la confusion chez les salariés...

Quel montant ?

Le montant de cette « prime », **si l'entreprise consent à la verser**, n'est pas plafonnée. En revanche il convient de préciser que l'exonération des charges n'est possible que sur les 1000 premiers euros.

L'entreprise pourrait donner plus, l'entreprise pourrait donner moins. C'est bien là que la négociation prend tout son sens.

Lors du CCE de ce jeudi 13 décembre, la Direction, en préambule, a clairement annoncé que quelque chose sera fait dans le cadre de la première réunion des négociations salariales. Compte tenu de l'attente de réponse des salariés sur ce sujet, il a été précisé que cette première réunion se tiendrait dans la première quinzaine de janvier 2019.

Que faut-il retenir ?

- La Direction du groupe PSA est prête à mettre **la main à la poche**
- Le montant n'est pour l'heure **pas connu**
- Il n'y aura pas de « versement » d'une quelconque prime **avant la fin de cette année**. Ceux qui vous ont promis le contraire sont, au mieux des menteurs, au pire des incompetents.
- Ceux qui crient au scandale sur le versement de prime n'ont qu'à la laisser ! **L'argent est mieux dans la poche des salariés que dans celle du patron !**
- La **CFTC** se battra pour en obtenir le plus possible ! Les négociations salariales sont un tout, cette prime n'est qu'une partie des négociations à venir.

Cette prime sera sur la table début janvier... Nous savons négocier et ferons fort d'obtenir le maximum lors des négociations à venir !

***Votre Confiance est notre Force
Vos conditions de Travail notre Combat***